Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 035-213501869-20260402-2026_27-DE

République Française
Département ILLE-ET-VILAINE
Commune Mont dol

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31/03/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 31 Mars à 18:30, le Conseil Municipal de MONT DOL s'est réuni à la Salle du conseil municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur VIDON Etienne, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 24/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 24/03/2026 .

Présents : M. VIDON Etienne, Maire, Mmes : BLANCHARD Kelly, BOT Catherine, LALOY Chantal, LETERRIER Camille, ROUSSE Gaëlle, VANNIER Maryne, MM : DENISE Franck, HODBERT Christophe, IAFRATE Thierry, KOCHERGIN Sergei, SELSCHOTTER Eric, TEZE Malo, VIDON Youenn

Absents excusés : Absent(s) ayant donné procuration : Mme LINET Estelle à Mme BLANCHARD Kelly

A été nommé(e) secrétaire : Mme BLANCHARD Kelly

2026_27 – Désignation d'un représentant au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 35)

CONSIDERANT que le Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine assure des missions essentielles de prévention, de protection et de lutte contre les incendies ainsi que de secours d'urgence aux personnes ;

CONSIDERANT que les communes participent au fonctionnement du SDIS et doivent, à ce titre, être représentées au sein de ses instances délibérantes ;

CONSIDERANT qu'il appartient au Conseil municipal de désigner un représentant appelé à siéger au sein du Conseil d'administration du SDIS 35 ;

CONSIDERANT l'intérêt pour la commune de Mont-Dol de prendre part aux décisions relatives à l'organisation des secours sur son territoire ;

CONSIDERANT l'appel à candidature par Monsieur le Maire au conseil municipal ;

VU la candidature du conseiller municipal suivant :

- Eric SELSCHOTTER

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 035-213501869-20260402-2026_27-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **DE DESIGNER** en qualité de représentant de la commune au sein du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine (SDIS 35) : M. Eric SELSCHOTTER

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Le Maire
Etienne VIDON



Secrétaire de séance
Mme BLANCHARD Kelly



Publicité des actes de la commune par voie électronique le 02/04/2026